



La CAF me reclame un trop perçu pour une APL avec arriéré de 2 an

Par **cooper**, le **24/09/2014 à 13:26**

bonjour, rnsuite au deces de mon epoux en octobre 2010, l'assurance bancaire m'a remboursé la totalité de notre pret immobilier. Je touchais pour ce credit une APL. Aujourd'hui la CAF me reclame un trop perçu avec un arriere de 2 ans sur cette allocation soit 5900 euros environ. Or je suis sure pour ma par d'avoir fais mes declerations de situations en bonne et du forme mais je n'ai aucun document pour le prouver. Comment dois-je procéder. r nMerci

Par **Lag0**, le **24/09/2014 à 13:36**

Bonjour, r nMême si vous avez tout bien déclaré, le simple fait que la CAF vous ait versé des allocations auxquelles vous n'aviez pas droit, l'autorise aujourd'hui à vous en demander répétition.